

DÉPARTEMENT  
DE MEURTHE-ET-MOSELLE  
—  
COMMUNE  
DE  
CHAUDENEY-SUR-MOSELLE  
54200  
—  
TÉL : 03.83.43.05.85  
mairie.chaudeney@wanadoo.fr



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

Mesdames et Messieurs les membres du CONSEIL MUNICIPAL  
sont convoqués dans la salle de la mairie,  
pour une nouvelle réunion qui aura lieu le

**LUNDI 16 OCTOBRE 2017**  
**A 20 H 30**

### **ORDRE DU JOUR**

- CC2T : Modifications statutaires concernant l'extension à la compétence assainissement collectif et non collectif à l'ensemble du périmètre intercommunal
- CC2T : Modifications statutaires concernant la nouvelle compétence facultative « Numérique »
- CC2T : Modifications statutaires concernant la nouvelle compétence facultative « Mobilité au sein de l'espace communautaire » à compter du 01/04/2018
- CC2T : Modifications statutaires concernant la nouvelle compétence facultative « GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations »
- GROUPEPAMA/CIGAC : Renouvellement du contrat concernant « les risques statutaires » du personnel CNRACL au 01/01/2018
- Renouvellement du bail de pêche des étangs de Chaudeney avec l'association « Pêche et Nature du Toulois »
- Règlement de l'assurance pour l'organisation du TELETHON 2017
- Adhésion à Meurthe et Moselle Développement 54
- Adhésion à la Société Publique Locale « SPL-XDEMAT »
- Rapport d'activités 2016 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable du Président du SIE CŒUR TOULOIS
- Demande de subvention exceptionnelle de l'association ADMR-TOUL pour l'acquisition d'un véhicule frigorifique pour le service de livraison de repas
- Achat de la parcelle AB 135 appartenant à M. Claude MOGINOT
- Divers

Le Maire  
E. PAYEUR